

VILLE DE BATHURST
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2016

VILLE DE BATHURST
TABLE DES MATIÈRES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

	PAGE
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	2
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS	3
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE	4
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE	5
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	6
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	



BATHURST / PÉNINSULE

COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS
CHARTERED PROFESSIONAL
ACCOUNTANTS

BATHURST

1935, ave St. Peter Avenue
Suite 100
Bathurst, NB E2A 7J5

Tél. / Tél: (506) 648-1884
Télex. / Fax: (506) 648-0904

eprbath@epbathurst.ca
www.epr.ca

PÉNINSULE

43, bouf. St-Pierre Ouest
Caraquet, NB E1W 1B6

Tél. / Tél: (506) 727-2010
Télex. / Fax: (506) 727-2088

eppeninsule@epbathurst.ca
www.epr.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À son Honneur le Maire et aux membres du Conseil municipal de la Ville de Bathurst,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Ville de Bathurst, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2016, et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la Ville de Bathurst au 31 décembre 2016, ainsi que les résultats de ses activités et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public.

EPR - Bathurst / Péninsule

EPR - BATHURST / PÉNINSULE
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

Bathurst, Nouveau-Brunswick
Le 6 avril 2017

VILLE DE BATHURST
 ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
 EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

	Budget Non-audit� (note 20)	2016 Actuel	2015 Actuel
REVENUS			
Mandat d'imp�ts fonciers	18 275 980 \$	18 275 976 \$	18 067 546 \$
Prestations de services � d'autres gouvernements	1 225 922	1 364 276	541 693
Ventes de services, amendes et autres frais	1 529 234	1 615 609	1 507 855
Subventions sans condition	3 307 710	3 307 714	2 843 304
Autres transferts gouvernementaux	888 102	888 102	1 074 911
Frais et usagers - Eau et �gouts	5 451 202	5 359 083	5 435 316
Int�r�ts	80 000	80 806	81 920
Gain sur disposition d'actifs	-	23 173	20 000
	30 758 150	30 914 739	29 572 545
D�PENSES			
Services d'administration g�n�rale	4 357 076	4 357 859	4 121 496
Services de protection	7 760 616	7 399 751	6 713 913
Services de transport	6 399 161	6 228 120	6 123 904
Services d'hygi�ne	412 487	377 185	372 310
Services de d�veloppement �conomique	873 832	812 043	777 131
Services r�cr�atifs et culturels	4 210 646	4 142 989	3 932 099
Approvisionnement en eau et �vacuation des eaux us�es	6 941 029	7 205 383	7 196 318
	30 954 847	30 523 330	29 237 171
Exc�dent pour l'ann�e (note 17)	(196 697)	391 409	335 374
Exc�dent accumul� au d�but de l'ann�e	-	62 133 400	61 798 026
Exc�dent accumul� � la fin de l'exercice	-	\$ 62 524 809	\$ 62 133 400

Les notes compl mentaires ci-jointes font partie int grante des  tats financiers consolid s.



VILLE DE BATHURST
 ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
 EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

4

	2016	2015
ACTIFS FINANCIERS		
Débiteurs		
Général	2 209 411 \$	1 877 163 \$
Gouvernement fédéral et ses agences (note 4)	467 597	293 382
Emprunts à recevoir	872 402	989 181
	3 549 410	3 159 726
PASSIFS		
Découvert bancaire (note 3)	5 397 269	4 378 026
Créditeurs et frais courus	2 455 421	1 508 884
Revenus différés (note 5)	1 114 520	1 275 471
Dettes à long terme (note 6)	28 675 006	29 786 862
Passif pour congés de maladie cumulés (note 7)	329 480	334 821
Fonds de retraite anticipée pour les membres du S.C.F.P. - Section syndicale 550 (note 8)	2 957 311	2 789 933
	40 929 007	40 073 997
DETTE NETTE	(37 379 597)	(36 914 271)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 15)	125 141 106	119 326 092
Amortissement cumulé	26 661 786	21 653 787
	98 479 320	97 672 305
Stock de fournitures	691 797	692 028
Frais payés d'avance	733 289	683 338
	99 904 406	99 047 671
EXCÉDENT ACCUMULÉ	62 524 809 \$	62 133 400 \$

Éventualités (note 9)
 Engagements (note 10)

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL :

Maire :

Trésorier :

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ER

VILLE DE BATHURST
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

5

	2016	2015
Excédent pour l'année	391 409 \$	335 374 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 815 014)	(3 932 278)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	42 425	20 000
Amortissement des immobilisations corporelles	4 988 747	4 977 852
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(23 173)	(20 000)
	(415 606)	1 380 948
Acquisition de stocks de fournitures	(691 797)	(692 028)
Acquisition de frais payés d'avance	(733 289)	(683 338)
Consommation des stocks de fournitures	692 028	517 070
Utilisation des frais payés d'avance	683 338	712 599
	(49 720)	(145 697)
(Augmentation) / Diminution de la dette nette	(465 326)	1 235 251
Dettes nettes au début de l'exercice	(36 914 271)	(38 149 522)
Dettes nettes à la fin de l'exercice	(37 379 597) \$	(36 914 271) \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



VILLE DE BATHURST
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

6

	2016	2015
MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION		
Excédent pour l'exercice	391 409 \$	335 374 \$
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(23 173)	(20 000)
Amortissement des immobilisations corporelles	4 988 747	4 977 853
Débiteur - Général	(332 250)	650 001
Débiteur - Gouvernement fédéral et ses agences	(174 215)	162 754
Emprunts à recevoir	116 780	140 742
Créditeurs et frais courus	946 537	(697 609)
Revenus différés	(160 951)	(124 339)
Congé de maladie courus	(5 340)	(10 969)
Avantages postérieurs à l'emploi payables	167 378	78 048
Acquisition de stocks / frais payés d'avance	(49 720)	(145 696)
	5 865 202	5 346 159
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 815 014)	(3 932 279)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	42 425	20 000
	(5 772 589)	(3 912 279)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation de la dette à long terme	(2 723 000)	-
Remboursement de la dette à long terme	1 611 144	(4 059 598)
	(1 111 856)	(4 059 598)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	(1 019 243)	(2 625 718)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, au début de l'exercice	(4 378 026)	(1 752 308)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, à la fin de l'exercice	(5 397 269) \$	(4 378 026) \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués du découvert bancaire.

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION

La Municipalité a été incorporée comme ville par la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick le 1 janvier 1966 et a accédé au statut de Ville le 2 juin 1965 par une modification du Règlement 85-6 du Nouveau-Brunswick, en vertu de la *Loi sur les municipalités*. En tant que municipalité, la Municipalité est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(c) de la *Loi canadienne de l'impôt sur le revenu*. La Municipalité s'est donné l'énoncé de vision suivant : "La Municipalité travaillera en partenariat et servira ses clients de manière efficace, compétente, professionnelle et de façon financièrement responsable. La Municipalité contribuera aussi au développement ordonné et responsable tout en travaillant avec ses clients afin de maintenir et d'améliorer l'excellente qualité de vie au sein de la communauté".

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Municipalité reposent sur les observations de l'administration présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables agréés.

Les états financiers présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Municipalité et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la Municipalité.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Municipalité sont les suivants :

Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Municipalité et qui sont la propriété de la Municipalité ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisations sont éliminés.

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le conseil le 18 janvier 2016 et par le Ministre des gouvernements locaux le 26 janvier 2016.

Comptabilisation des recettes

a) Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.

b) Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers

Les instruments financiers de la Municipalité se composent de l'encaisse, de placements à court terme, de comptes débiteurs, des montants exigibles du gouvernement du Nouveau-Brunswick, des montants exigibles du gouvernement fédéral, des montants exigibles des fonds propres, d'un prêt bancaire, de crédateurs et de charges à payer, de fonds en fiducie et des dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Municipalité n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêts, taux de change ou risque de crédit découlant de ces outils financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La Municipalité est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La Municipalité minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

Encaisse et équivalents d'encaisse

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Immobilisations corporelles

À partir du 1er janvier 2011, la Municipalité a adopté les dispositions du CSP, au chapitre 3150 sur les immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

Type d'actif	Années
Améliorations foncières	8-30 années
Bâtiments	15-70 années
Véhicules	10-15 années
Machinerie et équipement	7-25 années
Équipement lourd	15-25 années
Matériel, logiciels et équipement de télécommunications	5-10 années
Meubles	15-25 années
Revêtement de route	10-80 années
Éclairage et feux de circulation	15-60 années
Réseau d'alimentation en eau et d'évacuation des eaux usées	40-60 années

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

Information sectorielle

La Municipalité est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants :

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Municipalité. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiles.

Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux et autres mesures de protection.

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Services de transport

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Services de développement économique

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant les piscines, les arénas, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Systèmes d'eau et égout

Cette section est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égouts, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, les usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

Inventaire des fournitures

Les stocks sont évalués au moindre du coût et du coût de remplacement net, le coût étant déterminé sur le premier entré, premier sorti.

Avantages postérieurs à l'emploi

La Municipalité a reconnu ses obligations en vertu des régimes postérieurs à l'emploi et les coûts connexes, net des actifs du régime. La Municipalité a un avantage de congé de maladie tel que documenté dans la note 8, une attribution pour service à long terme et un régime de retraite tel que documenté dans la note 9.

3. ENCAISSE

	2016	2015
Encaisse - affectée	394 477 \$	331 891 \$
Encaisse - non affectée	(5 791 746)	(4 709 917)
	(5 397 269) \$	(4 378 026) \$

4. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET DE SES AGENCES

	2016	2015
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	467 597 \$	293 382 \$

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

5. REVENUS DIFFÉRÉS

	2016	2015
Divers - Matériel dangereux	17 664 \$	30 465 \$
Certificats cadeaux	375	435
Améliorations locatives à long terme	872 402	989 181
Améliorations locatives prépayées	224 079	255 390
	1 114 520 \$	1 275 471 \$

6. DETTE À LONG TERME

	2016	2015
Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick		
Débentures :		
Série de 4,15 % à 4,45 %, échéant en 2016	-	509 000 \$
Série de 4,75 % à 4,85 %, échéant en 2017	180 000	351 000
Série de 3,30 % à 4,85 %, échéant en 2018	104 000	153 000
Série de 2,10 % à 4,95 %, échéant en 2018	284 000	417 000
Série de 1,00 % à 4,50 %, échéant en 2019	321 000	641 000
Série de 1,50 % à 3,85 %, échéant en 2020	1 066 000	1 276 000
Série de 1,35 % à 3,45 %, échéant en 2021	1 667 000	2 007 000
Série de 1,35 % à 3,10 %, échéant en 2022	1 007 000	1 192 000
Série de 1,23 % à 3,70 %, échéant en 2023	1 031 000	1 247 000
Série de 1,20 % à 2,50 %, échéant en 2029	3 243 000	3 616 000
Série de 1,45 % à 2,90 %, échéant en 2026	1 893 000	-
Série de 4,15 % à 4,45 %, échéant en 2016	-	92 000
Série de 4,75 % à 4,85 %, échéant en 2017	91 000	178 000
Série de 2,10 % à 4,95 %, échéant en 2018	213 000	313 000
Série de 1,00 % à 4,50 %, échéant en 2019	5 780 000	6 140 000
Série de 1,50 % à 3,85 %, échéant en 2020	766 000	867 000
Série de 1,35 % à 3,45 %, échéant en 2021	1 848 000	2 086 000
Série de 1,35 % à 3,80 %, échéant en 2022	1 400 000	1 523 000
Série de 1,25 % à 4,40 %, échéant en 2023.	3 969 000	4 172 000
Série de 1,20 % à 3,70 %, échéant en 2034.	1 597 000	1 715 000
Série de 1,45 % à 2,90 %, échéant en 2026..	830 000	-
	27 490 000	28 495 000
Province du Nouveau-Brunswick:		
Prêt à terme de SCHL, pour une durée de 15 ans, remboursable par versements annuels de 160 468 \$, incluant les intérêts au taux de 4,15 %, échéant en mai 2025.	1 185 006	1 291 862
	28 675 006 \$	29 786 862 \$

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

6. DETTE À LONG TERME (SUITE)

Les paiements requis sur le principal pendant les cinq prochaines années sont les suivants :

2017	3 728 000 \$	
2018	3 080 000 \$	
2019	2 832 000 \$	
2020	7 499 000 \$	(5 005 000 \$ à être refinancé en 2019)
2021	2 133 000 \$	(329 000 \$ à être refinancé en 2020)

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux des municipalités du Nouveau-Brunswick a été obtenue pour la dette à long terme.

2009 Émission de 2 730 000 \$:

Le 6 novembre 2019, la somme de 384 000 \$ sera refinancée pour une durée ne dépassant pas dix ans.

2009 Émission de 8 085 000 \$:

Le 6 novembre 2019, la somme de 4 621 000 \$ sera refinancée pour une durée ne dépassant pas dix ans.

2010 Émission de 1 359 000 \$:

Le 19 novembre 2020, la somme de 329 000 \$ sera refinancée pour une durée ne dépassant pas dix ans.

2011 Émission de 3 367 000 \$:

Le 5 décembre 2021, la somme de 269 000 \$ sera refinancée pour une durée ne dépassant pas cinq ans.

2011 Émission de 4 988 000 \$:

Le 5 décembre 2021, la somme de 667 000 \$ sera refinancée pour une durée ne dépassant pas dix ans.

7. CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS

La Municipalité offre un congé de maladie qui s'accumule à 12 heures par mois pour les employés non administratifs à temps plein, et à 12 heures par mois pour les employés administratifs à temps plein. Tous les employés peuvent accumuler un maximum variant de 1 920 à 2 016 heures de congés de maladie. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée égale au congé de maladie accumulé.

Une évaluation actuarielle a été réalisée sur le plan des 142 employés en conformité avec SP 3255. La méthode actuarielle utilisée est la méthode des unités projetées au prorata des services à l'usage prévu. L'évaluation était basée sur un certain nombre d'hypothèses concernant des événements futurs, comme l'augmentation des taux d'intérêt, les salaires et le roulement du personnel et la retraite. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la Municipalité.

Les principales hypothèses de l'évaluation sont comme suit :

l'augmentation de salaire annuelle est de 1,20 % à 2,75 %;

le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 3,20 %;

l'âge de la retraite est de 58 ans; et

l'estimation de l'utilisation nette de plus du taux de congés de maladie varie avec l'âge.

7. CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS (SUITE)

Le congé de maladie est un avantage non financé. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéance.

Le passif non capitalisé est payé au complet au 31 décembre 2014.

8. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PAYER

a) Attribution pour service à long terme

Les employés de la direction de la Municipalité sont admissibles à ces avantages après cinq années consécutives de service à temps plein. Les employés admissibles ont droit à une demi-semaine de salaire normal pour chaque tranche de cinq années d'emploi continu. Les employés syndiqués de la Municipalité deviennent admissibles à ce salaire après 8 années de service à temps plein consécutives. Les employés admissibles ont droit à 280 \$ de salaire normal pour chaque tranche de 8 années d'emploi continu. Les prestations accumulées sont payables dans l'année où les employés cessent de travailler pour la Municipalité, soit parce qu'ils prennent leur retraite ou parce qu'ils quittent en bons termes avec l'employeur. Au cours de l'année 2016, 141 351 \$ ont été déboursés (26 181 \$ en 2015) en récompenses pour longs états de service.

Régime de retraite à cotisations définies

La Municipalité parraine un régime de retraite à cotisations définies pour pratiquement tous ses employés. Le régime de retraite des employés est un régime d'achats d'argent. Les employés contribuent un montant variant de 8 % à 9 % de leur salaire et la Municipalité contribue le même montant. À la retraite, la combinaison des employés et la part de l'employeur, ainsi que l'intérêt gagné, est utilisé pour fournir à l'employé une pension. Les employés peuvent verser des contributions supplémentaires au régime de retraite de la Municipalité. Ces contributions sont en excès du 9 % initial du salaire régulier de l'employé et ne sont pas compensées par la Municipalité. Le régime de pension du Canada est distinct du régime de retraite de la Municipalité. Les employés et la Municipalité doivent contribuer au régime de pension du Canada tel que prescrit par la loi. Au cours de l'année 2016, la Municipalité a contribué 849 042 \$ (818 445 \$ en 2015) au régime de retraite.

9. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal des opérations, la Municipalité peut être impliquée dans différentes réclamations ou poursuites judiciaires. Étant donné que le résultat final en matière de réclamations et de procédures judiciaires en instance ne peut, en date du 31 décembre 2016, être prédit avec certitude, la direction et le conseil sont d'avis que la résolution de ces affaires n'aura pas de conséquences négatives importantes puisque la Municipalité maintient une police d'assurance qui la couvre pour des montants jugés appropriés.

La Municipalité a garanti un prêt de la Commission de Services régionaux Chaleur totalisant 1 519 000 \$ au 31 décembre 2016.

La Municipalité a garanti un prêt de la Commission du Centre Aquatique de Bathurst au 31 décembre 2016.

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

10. ENGAGEMENTS

La Ville s'est engagée dans des contrats de locations pour divers véhicules et équipements requérant des déboursés futurs suivants pour les cinq prochains exercices :

	Fonds général de fonctionnement	Fonds des services d'eau et d'égout
2017	87 660 \$	11 665 \$
2018	72 697	10 465
2019	59 376	7 190
2020	28 279	7 190
	248 012 \$	36 510 \$

11. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME

Emprunt provisoire pour le capital

La Municipalité a mis en place un système de crédit renouvelable portant intérêt au taux de 1,99 % pour les deux fonds. Le système est utilisé afin de fournir un financement provisoire pour les dépenses d'immobilisations.

La Municipalité a l'autorité ministérielle pour les emprunts à court terme comme suit :

Général de capital :		
D.C. No. 11-0049	300 000 \$	Garantie
D.C. No. 15-0005	1 908 000	
D.C. No. 15-0072	200 000	
D.C. No. 16-0008	2 076 000	
D.C. No. 16-0049	1 034 000	
	5 518 000	
Capital des services d'eau et d'égout :		
D.C. No. 11-0049	70 000	
D.C. No. 15-0005	2 329 000	Financement temporaire
D.C. No. 16-0008	950 000	
D.C. No. 14-0062	2 700 000	Financement temporaire
D.C. No. 15-0053	579 000	Financement temporaire
D.C. No. 16-0078	4 678 000	Financement temporaire
	11 306 000	
	16 824 000 \$	

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

11. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME (SUITE)

Emprunt d'exploitation

Ainsi que le prescrit la *Loi sur les municipalités*, les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds général sont limités à 4 % du budget de fonctionnement de la Municipalité. Les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds des services publics sont limités à 50 % du budget de fonctionnement pour l'année. En 2016, la Municipalité s'est conformée à ces restrictions.

Emprunt inter fonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt soit pour un projet de capital. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

12. EXCÉDENT (DÉFICIT) AU FONDS D'EAU ET ÉGOUT

La *Loi sur les municipalités* exige que les excédents (déficits) au fonds d'eau et égout soient absorbés par un ou plusieurs des trois budgets de fonctionnement à compter de la deuxième année suivante; l'excédent (déficit) à la fin de l'année est le suivant :

	2016	2015
2013 Déficit	(68 008) \$	(136 012) \$
2014 Excédent	-	1 582
2015 Déficit	(150 511)	(150 511)
2016 Déficit	(44 635)	-
	(263 154) \$	(284 941) \$

13. FRAIS DE DISTRIBUTION D'EAU

Les frais de distribution d'eau pour la protection contre les incendies débité par la Municipalité est dans les limites autorisées par le règlement 81-195 sous la *Loi sur les municipalités* en fonction du pourcentage applicable de dépenses du système de l'eau pour la population.

14. RELEVANT DES CASTASTROPHES

En 2015, de fortes précipitations ont causé des dommages aux diverses installations de la Municipalité. La Municipalité a été forcée de remplacer ces structures au coût de 24 981 \$, pour lequel la Municipalité demande des secours en cas de catastrophes.

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

15. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain	Bâtiments et améliorations		Véhicules	Machinerie et équipement	Routes et rues		Infrastructure		Total 2016	Total 2015
		Améliorations aux terrains	améliorations locatives			Installations de traitement	Eau et égouts				
Coût :											
Solde d'ouverture	3 074 180 \$	4 651 716 \$	39 683 198 \$	4 846 157 \$	2 585 058 \$	25 960 731 \$	-	38 525 052 \$	119 326 092 \$	115 393 813 \$	
Ajouts : Additions	-	1 034 930	1 593 409	1 154 777	291 815	934 293	-	805 790	5 815 014	3 932 279	
Solde de fermeture	3 074 180	5 686 646	41 276 607	6 000 934	2 876 873	26 895 024	-	39 330 842	125 141 106	119 326 092	
Amortissement accumulé :											
Solde d'ouverture	-	813 470	10 346 155	1 304 732	586 715	5 219 611	-	3 383 104	21 653 787	16 675 934	
Ajouts : Additions	-	224 762	2 247 558	430 860	150 562	1 245 503	-	689 502	4 988 747	4 977 853	
Moins: Disposition	-	-	-	17 769	-	-	-	1 483	19 252	-	
Solde de fermeture	-	1 038 232	12 593 713	1 717 823	737 277	6 465 114	-	4 071 123	26 623 282	21 653 787	
Valeur nette des immobilisations corporelles	3 074 180 \$	4 648 414 \$	28 682 894 \$	4 283 111 \$	2 139 596 \$	20 429 910 \$	-	35 259 719 \$	98 517 824 \$	97 672 305 \$	
Composé de :											
Fonds général	3 074 180 \$	4 648 414 \$	28 682 894 \$	4 247 573 \$	2 139 596 \$	20 429 910 \$	-	-	63 222 567 \$	62 530 357 \$	
Fonds eau et égouts	-	-	-	-	-	-	-	35 256 753	35 256 753	35 141 948	
	3 074 180 \$	4 648 414 \$	28 682 894 \$	4 247 573 \$	2 139 596 \$	20 429 910 \$	-	35 256 753 \$	98 479 320 \$	97 672 305 \$	

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

16. TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

	Administration générale		Protection	Transport	Hygiène	Développement économique	Récréatifs & culturels	Eau & égouts	2016 Consolidés	2015 Consolidés
REVENUS										
Mandat d'impôts fonciers	3 415 571 \$	5 799 725 \$	4 881 432 \$	295 627 \$	636 458 \$	3 247 163 \$	-	-	18 275 976	\$ 18 067 546
Prestations de services à d'autres gouvernements	-	1 167 422	196 854	-	-	-	-	-	1 364 276	541 693
Vente de services, amendes et autres frais	-	231 812	-	2 440	410 839	970 518	-	-	1 615 609	1 507 854
Subvention sans condition	618 180	1 049 673	883 474	53 504	115 190	587 693	-	-	3 307 714	2 845 304
Autres transferts gouvernementaux	9 943	14 119	-	-	-	-	-	864 040	888 102	1 074 911
Frais aux usagers - Eau et égout	-	-	-	-	-	-	-	5 359 083	5 359 083	5 435 317
Intérêts	-	-	-	-	-	-	-	80 806	80 806	81 920
Gain sur disposition d'actifs	20 598	-	-	-	-	-	-	2 575	23 173	20 000
	4 064 292	8 262 751	5 961 760	351 571	1 162 487	4 805 374	6 306 504	30 914 739	29 572 545	
DÉPENSES										
Salaires et bénéfices	1 915 916	6 267 845	2 380 344	157 847	402 357	1 766 531	1 899 040	14 789 880	13 716 837	
Biens et services	623 649	814 178	2 007 728	219 338	230 235	1 378 395	2 639 401	7 912 924	7 423 893	
Amortissement	4 351	94 975	1 840 048	-	179 451	998 063	1 871 859	4 988 747	4 977 852	
Intérêts	366 887	-	-	-	-	-	706 392	1 073 279	1 158 570	
Autres	1 447 056	222 753	-	-	-	-	88 691	1 758 500	1 616 056	
	4 357 859	7 399 751	6 228 120	377 185	812 043	4 142 989	7 205 383	30 523 330	28 893 208	
Excédent (déficit) pour l'année	(293 567) \$	863 000 \$	(266 360) \$	(25 614) \$	350 444 \$	662 385 \$	(898 879) \$	391 409 \$	679 337 \$	

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

17 RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT DE L'ANNÉE

	Fonds général		Fonds eau et égouts		Fonds de réserve général		Fonds de réserve eau et égouts		Total
	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	
Excédent (déficit) pour l'année 2016	4 407 175 \$	(3 116 889) \$	99 973 \$	(1 007 819) \$	236 \$	2 491 \$	74 \$	6 168 \$	391 409 \$
Ajustements à l'excédent (déficit) annuel pour le financement requis									
Excédent d'avant dernière année	19 768	-	(66 422)	-	-	-	-	-	(46 654)
Subventions gouvernementales	(135 978)	-	-	-	-	9 158	-	-	(126 820)
Transferts entre fonds :									
Du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital	(100 000)	-	-	-	100 000	-	-	-	-
Du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve de capital eau et égouts	-	-	(46 500)	-	-	-	-	46 500	-
Remboursement du principal de la dette à long terme	(2 306 000)	2 306 000	(1 528 856)	1 528 856	-	-	-	-	(52 580)
Paiement sur location-acquisition	(50 028)	-	(2 552)	-	-	-	-	-	-
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	19 867	-	22 558	-	-	-	-	-	42 425
Provision pour congés de maladie courus	(5 341)	-	-	-	-	-	-	-	(5 341)
Dépense d'amortissement	-	3 116 888	-	1 871 859	-	-	-	-	4 988 747
Acquisition d'immobilisation	(340 755)	-	-	-	-	-	-	(55 695)	(396 450)
Coût de l'eau	(1 479 739)	-	1 479 739	-	-	-	-	-	-
Gain sur disposition d'actifs	(20 598)	-	(2 575)	-	-	-	-	-	(23 173)
Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année 2016	(4 398 804)	5 422 888	(144 608)	3 400 715	100 000	9 158	-	(9 195)	4 380 154
Excédent (déficit) des fonds pour l'année 2016	8 371 \$	2 305 999 \$	(44 635) \$	2 392 896 \$	100 236 \$	11 649 \$	74 \$	(5 027) \$	4 771 563 \$

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

18. ÉTAT DES RÉSERVES

	Fonds de réserve général		Fonds de réserve eau et égouts		2015
	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	Total
ACTIFS					
Encaisse	112 936 \$	82 978 \$	4 462 \$	194 101 \$	394 477 \$
À recevoir du fonds de fonctionnement d'eau et d'égouts	(354)	66 134	-	167 635	233 415
	112 582 \$	149 112 \$	4 462 \$	361 736 \$	627 892 \$
Excédent accumulé	112 582 \$	149 112 \$	4 262 \$	361 736 \$	627 692 \$
REVENUS					
Transferts du fonds de fonctionnement d'eau et d'égouts	100 000 \$	9 158 \$	- \$	46 500 \$	155 658 \$
Intérêts	236	2 491	74	6 168	8 969
Vente de terrain	-	-	-	-	5 000
	100 236	11 649	74	52 668	164 627
DÉPENSES					
Transferts au fonds de capital général	-	-	-	55 695	55 695
	-	-	-	55 695	55 695
Excédent (déficit) pour l'année	100 236 \$	11 649 \$	74 \$	(3 027) \$	108 932 \$
					40 200 \$

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

18. ÉTAT DES RÉSERVES (SUITE)

Résolution du conseil concernant la contribution aux ou du transfert des réserves :

- Proposé par le conseiller L. Stever, appuyé par la conseillère K. Lanteigne que 100 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de fonctionnement général.
- Proposé par le conseiller R. Hondas, appuyé par le conseiller L. Stever que 55 695 \$ sera transféré du fonds de réserve capital eau et égouts au fonds de fonctionnement eau et égouts.
- Proposé par le conseiller R. Hondas, appuyé par le conseiller B. Cormier que 13 500 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve capital eau et égouts
- Proposé par la conseillère K. Chamberlain, appuyé par la conseillère P. Anderson que 17 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve capital eau et égouts
- Proposé par le conseiller L. Stever, appuyé par la conseillère K. Lanteigne que 10 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve capital eau et égouts
- Proposé par le conseiller K. Lanteigne, appuyé par la conseillère S. Daigle que 6 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve capital eau et égouts
- Proposé par le conseiller B. Cormier, appuyé par le conseiller R. Hondas que 2 000 \$ sera versé au fonds de réserve pour les parcs pour la vente de terrain.
- Proposé par la conseillère P. Anderson, appuyé par la conseillère K. Chamberlain que 5 638 \$ sera versé au fonds de réserve pour les parcs pour la vente de terrain.
- Proposé par la conseillère K. Chamberlain, appuyé par la conseillère P. Anderson que 1 500 \$ sera versé au fonds de réserve pour les parcs pour la vente de terrain.

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées à diverses réunions du Conseil durant l'année.



Carol Lemire
Secrétaire municipale,
Ville de Bathurst

02-05-2017
Date

Sceau municipal

VILLE DE BATHURST
 NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

19. RÉCONCILIATION DU FINANCEMENT DU DÉFICIT SUR L'ADOPTION DU CSP

	Charges à payer du régime de retraite à prestation définie	Bénéfices d'emploi acquis	Autres charges à payer non inscrits antérieurement
Passif au 31 décembre 2011 tel que calculé sur l'adoption du CSP	\$ -	1 141 553 \$	-
Montants financés dans les années antérieures	-	(1 141 553)	-
	\$ -	\$ -	\$ -

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET CSP

	Budget de fonctionnement			Entités contrôlées	Autres (expliquer)	Transferts	Total
	Général	Eau et égouts	Amortissement Immobilisations				
REVENUS							
Mandat d'impôts fonciers	18 275 980 \$	-	-	-	\$	-	\$ 18 275 980
Prestations de services à d'autres gouvernements	1 234 322	-	-	-	-	-	1 234 322
Vente de services, amendes et autres frais	1 520 834	-	-	-	-	-	1 520 834
Subvention sans condition	3 307 710	-	-	-	-	-	3 307 710
Autres transferts gouvernementaux	24 062	-	-	-	864 040	-	888 102
Frais aux usagers - Eau et égouts	-	6 630 948	-	-	(1 179 746)	-	5 451 202
Intérêts	-	80 000	-	-	-	-	80 000
Excédent d'avant dernière année	19 768	1 582	-	-	(21 350)	-	-
	24 382 676	6 712 530	-	-	(337 056)	-	30 758 150
DÉPENSES							
Services d'administration générale	3 988 838	-	4 351	-	-	-	3 993 189
Services de protection	8 490 024	-	94 975	-	(824 383)	-	7 760 616
Services de transport	4 914 476	-	1 840 048	-	(355 363)	-	6 399 161
Services d'hygiène	412 487	-	-	-	-	-	412 487
Services de développement économique	694 381	-	179 451	-	-	-	873 832
Services récréatifs et culturels	3 212 583	-	998 063	-	-	-	4 210 646
Frais de service de la dette :							
Remboursement de la dette à long terme	2 306 000	1 528 856	-	-	(3 834 856)	-	-
Intérêts	363 887	700 438	-	-	-	-	1 064 325
Transfert du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve de capital eau et égouts	-	46 500	-	-	-	(46 500)	-
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées	-	4 436 736	1 871 859	-	(68 004)	-	6 240 591
	24 382 676	6 712 530	4 988 747	-	(5 082 606)	(46 500)	30 954 847
Excédent (déficit)	-	-	\$ (4 988 747)	-	\$ 4 745 550	\$ 46 500	\$ (196 697)

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

21. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audité)	2016 Actuel	2015 Actuel
REVENUS			
PRESTATIONS DE SERVICES À D'AUTRES GOUVERNEMENTS			
Parcs	1 057 922 \$	1 167 422 \$	373 963 \$
Entretien des rues	168 000	196 854	167 730
	1 225 922 \$	1 364 276 \$	541 693 \$
VENTES DE SERVICES, AMENDES ET AUTRES FRAIS			
Stationnement	104 900 \$	92 725 \$	101 122 \$
Centre civique	861 300	823 579	828 843
Autres services récréatifs et culturels	96 536	64 843	59 213
Plage Youghall	-	5 118	-
Pointe Daly	1 500	5 023	1 913
Élimination des déchets	1 760	2 440	1 760
Licences et permis	6 500	8 895	6 893
Inspection des bâtiments	124 100	125 342	166 336
Système d'alarme	4 800	4 850	5 000
Autres locations	226 000	222 980	231 446
Divers	7 600	71 955	11 093
Recouvrement de dette	94 238	187 859	94 236
	1 529 234 \$	1 615 609 \$	1 507 855 \$
AUTRES TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX			
Paiement fédéral au lieu de recettes fiscales	9 943 \$	9 943 \$	195 999 \$
Amendes provinciales partagées	14 119	14 119	56 015
Taxe sur l'essence	864 040	864 040	822 897
	888 102 \$	888 102 \$	1 074 911 \$
FRAIS ET USAGERS - EAU ET ÉGOUTS			
Ventes de services d'eau et d'égouts	5 225 500 \$	5 128 409 \$	5 213 388 \$
Raccordement et services	40 702	45 884	37 533
Frais de devanture pour améliorations locales	185 000	184 790	184 395
	5 451 202 \$	5 359 083 \$	5 435 316 \$

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

21. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audité)	2016 Actuel	2015 Actuel
DÉPENSES			
SERVICES D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Services législatifs			
Maire	67 089 \$	64 123 \$	69 915 \$
Conseillers	138 987	131 764	135 798
Autres	88 300	88 300	88 300
Amortissement	4 351	4 351	4 351
	298 727	288 538	298 364
Administration			
Administrateur	419 775	300 568	149 589
Secrétaire	238 875	277 530	265 914
Relations humaines	607 346	615 490	603 011
Immeuble à bureaux	83 500	83 500	83 500
Avocat	50 000	39 842	47 406
Développement économique	158 702	65 133	145 334
	1 558 198	1 382 063	1 294 754
Gestion financière			
Administration	101 035	100 910	94 114
Inventaires	150 043	146 563	111 646
Comptabilité	192 649	214 497	189 843
Vérification externe	17 500	18 139	18 100
Services des achats	145 779	145 019	141 941
Autres	262 185	278 151	211 100
	869 191	903 279	766 744
Autres services d'administration générale			
Relations civiques	15 000	9 878	15 087
Assurance responsabilité	154 000	142 234	152 028
Rabais sur taxe commerciale	152 000	81 037	81 862
Rabais sur évaluation foncière	74 000	29 727	54 871
Subventions aux organisations	30 000	27 658	29 216
Prime à l'amélioration de l'habitat	9 000	13 325	8 890
Diyers	320 000	413 769	355 351
Dépenses de catastrophes	-	24 981	-
Frais d'évaluation	199 749	199 749	697 305
	953 749	942 358	894 776

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

21. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audité)	2016 Actuel	2015 Actuel
Services financiers - Frais de service de la dette			
Intérêts sur emprunt à court terme	28 000	27 205	22 227
Intérêts sur la dette à long terme	363 887	366 887	423 098
Escomptes sur débetures	19 610	19 610	21 283
Frais bancaires	36 000	47 598	39 704
Autres	10 714	15 144	34 179
Mauvaises créances	9 000	24 468	30 036
	467 211	500 912	570 527
Virement aux autres fonds pour Évaluation d'amélioration locale	65 000	64 992	64 992
Congés de maladie et allocation de retraite	145 000	275 717	231 339
	4 357 076 \$	4 357 859 \$	4 121 496 \$

SERVICES DE PROTECTION

Service de police			
Administration	651 047 \$	641 215 \$	505 682 \$
Enquêtes	467 177	389 373	434 920
Section en uniforme	1 951 000	1 985 481	1 821 946
Détention provisoire	42 600	39 822	34 998
Brigadiers	11 000	10 691	9 370
Identification	121 761	138 534	116 594
Circulation	239 305	122 319	149 050
Service de lutte contre la criminalité	103 973	58 922	95 609
Communication et records centraux	1 096 000	986 578	591 192
Loi sur le contrôle des stupéfiants	204 656	206 771	200 269
Formation	36 500	8 307	21 370
Véhicules	233 873	196 472	180 152
Amortissement	65 792	65 792	69 722
	5 224 684	4 850 277	4 230 874
Protection contre les incendies			
Administration	275 067	266 407	258 016
Brigade de pompier	1 374 045	1 309 291	1 276 600
Poste et bâtiment	92 666	92 666	94 996
Matériel de lutte contre les incendies	100 000	139 191	136 819
Sous-station	489 000	489 000	489 000
Formation	1 850	982	1 491
Amortissement	29 184	29 184	32 944
	2 361 812	2 326 721	2 289 866

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

21. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audité)	2016 Actuel	2015 Actuel
Autres			
Inspection de bâtiment	92 620	140 945	116 876
Réglementation des animaux	81 500	81 808	76 297
	174 120	222 753	193 173
	7 760 616 \$	7 399 751 \$	6 713 913 \$
SERVICES DE TRANSPORT			
Service de transport en commun			
Gestion d'administration et d'entretien	710 551 \$	661 198 \$	655 517 \$
Entretien d'équipement général	913 062	882 077	798 659
Édifices publiques	503 011	558 617	517 307
Planification	267 501	227 754	223 131
Amortissement	591 231	591 231	630 627
	2 985 356	2 920 877	2 825 241
Chemins et routes			
Revêtement des routes	354 730	460 407	368 879
Trottoirs	6 490	21 484	6 315
Fossés de drainage	63 155	60 319	96 598
Égouts pluviaux	75 570	86 558	58 167
Entretien d'été	69 693	53 708	48 404
Enlèvement de la neige	1 045 755	850 712	959 521
Amortissement	1 216 400	1 216 400	1 193 609
	2 831 793	2 749 588	2 731 493
Éclairage des rues			
Lumières de rues	308 230	311 996	294 369
Amortissement	11 611	11 611	10 614
	319 841	323 607	304 983
Services relatifs à la circulation			
Enseignes de rues	32 826	18 076	25 023
Signalisation	96 438	91 953	104 064
Signalisation pour chemins de fer	20 000	26 668	26 668
Amortissement	20 807	20 807	21 757
	170 071	157 504	177 512

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

21. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audité)	2016 Actuel	2015 Actuel
Stationnement	92 100	76 544	84 675
	6 399 161 \$	6 228 120 \$	6 123 904 \$

SERVICES D'HYGIÈNE

Enlèvement et destruction des ordures ménagères	240 312 \$	167 549 \$	165 466 \$
Dépotoirs	159 200	202 704	200 184
Enlèvement et destruction des ordures ménagères - frais de consommateur	12 975	6 932	6 660
	412 487 \$	377 185 \$	372 310 \$

SERVICES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Commission d'urbanisme	20 460 \$	1 760 \$	1 961 \$
Administration	130 194	115 711	112 798
Entreprise Chaleur	31 650	31 634	27 372
Développement économique (location)	325 605	302 769	260 134
Promotion touristique	185 172	173 160	191 308
Lumières décoratives	1 300	7 558	7 123
Amortissement	179 451	179 451	176 435
	873 832 \$	812 043 \$	777 131 \$

SERVICES RÉCRÉATIFS ET CULTURELS

Récréatifs

Administration	159 134 \$	161 476 \$	154 526 \$
Piscine	255 000	255 000	255 000
Centre civique	1 963 403	1 880 769	1 885 478
Pavillon sportif	71 300	53 150	47 978
Programmes d'été	222 864	195 430	115 570
Programmes d'hiver	19 167	18 982	15 941
Parcs et terrains de jeux	415 766	469 345	385 118
Pointe Daley	56 200	56 738	39 959
Amortissement	998 063	998 063	983 482
	4 160 897	4 088 953	3 883 052

Culturels

Bibliothèque	49 749	54 036	49 047
	4 210 646 \$	4 142 989 \$	3 932 099 \$

VILLE DE BATHURST
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

21. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget (non-audité)	2016 Actuel	2015 Actuel
SERVICES D'HYGIÈNE			
Approvisionnement en eau			
Administration	353 535 \$	353 478 \$	352 596 \$
Purification et traitement de l'eau	278 173	300 613	322 081
Service d'approvisionnement en eau	39 995	39 995	40 571
Conduite et distribution	792 088	781 120	720 419
Force motrice et pompage	816 374	946 067	944 770
Facturation et perception	135 512	121 434	134 000
Traitement des données électroniques	157 500	157 500	157 500
Amortissement	1 018 601	1 018 601	1 022 201
	3 591 778	3 718 808	3 694 138
Collection et évacuation des eaux usées			
Administration	99 300	99 300	99 300
Entretien d'équipement	198 107	171 035	182 530
Service de collecte des eaux usées	234 150	258 197	269 935
Station de relèvement	448 960	502 243	550 434
Épuration	642 424	720 487	697 911
Évacuation	72 000	90 369	88 397
Amortissement	853 258	853 258	832 111
	2 548 199	2 694 889	2 720 618
SERVICES FINANCIERS			
Services d'eau			
Intérêts sur emprunts à court terme	16 500	11 958	9 438
Intérêts sur la dette à long terme	477 352	485 710	514 026
Autres	17 000	8 046	(9 346)
Congés de maladie et allocation de retraite	8 000	13 836	13 462
	518 852	519 550	527 580
Services d'égout			
Intérêts sur emprunts à court terme	16 500	11 958	9 438
Intérêts sur la dette à long terme	223 086	220 682	221 446
Autres	34 614	25 660	9 636
Congés de maladie et allocation de retraite	8 000	13 836	13 462
	282 200	272 136	253 982
	6 941 029 \$	7 205 383 \$	7 196 318 \$